



# RÉDUCTION DE L'IMPÔT DE TERRE-NEUVE SUR LES CORPORATIONS POUR LES NOUVELLES PETITES ENTREPRISES

Nom de la corporation	Numéro de compte	Fin de l'année d'imposition		
		Jour	Mois	Année

- La réduction de l'impôt de Terre-Neuve sur les corporations pour les nouvelles petites entreprises est offerte pour les trois premières années d'imposition d'une corporation privée dont le contrôle est canadien, nouvellement constituée à Terre-Neuve, après le 2 avril 1987 mais avant le 3 avril 1991.
- La corporation doit être une corporation privée dont le contrôle est canadien tout au long de l'année et tenir un établissement stable à Terre-Neuve à une date quelconque de l'année.
- La corporation doit n'avoir jamais été associée à une autre corporation depuis sa constitution en corporation. Cependant, le ministre provincial des Finances peut mettre fin à l'inadmissibilité des corporations associées.
- La réduction est offerte uniquement aux corporations qui sont admissibles, pour l'année, à la déduction accordée aux petites entreprises prévue au paragraphe 125(1) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada.
- La corporation doit produire avec la *T2 Déclaration de revenus des corporations* un exemplaire dûment rempli de la présente formule ainsi que la formule de demande certifiée délivrée par la province.

## Calcul de la réduction de l'impôt de Terre-Neuve sur les corporations pour les nouvelles petites entreprises

Le moindre des montants des lignes 223, 225 et 227 selon le calcul de la déduction fédérale accordée aux petites entreprises (page 3 de la déclaration T2) \_\_\_\_\_ (A)

$$\text{Montant A} \times \frac{\text{revenu imposable gagné à Terre-Neuve}^*}{\text{revenu imposable gagné dans toutes les provinces}^*} \times 10\% = \text{_____ (B)}$$

Inscrire le montant B à la ligne 669 de la formule T2S-TC

\* Calculez le revenu imposable selon l'alinéa 124(4)a) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et la partie IV du *Règlement de l'impôt sur le revenu*.

## Attestation

Signature nécessaire seulement si cette formule n'est pas produite avec la déclaration T2 signée.

Je, \_\_\_\_\_, certifie par les présentes que les renseignements donnés dans cette formule sont vrais, exacts et complets sous tous les rapports.  
(Nom en lettres majuscules)

\_\_\_\_\_ Date

\_\_\_\_\_ Signature d'une personne autorisée

\_\_\_\_\_ Poste ou titre

(English on reverse)